

Smart management site

Vos choix démontrent que votre installation nécessite une solution Smart Management; « Management Site ».

En adoptant cette solution, vous êtes à même de répondre aux différentes réglementations en matière de mise à disposition des mesures (RE2020 décret BACS et décret Tertiaire ...) et vous disposez d'une installation électrique pilotable de manière centralisée, intégrant des énergies renouvelables et du stockage stationnaire.

L'analyse et le traitement localisé des données permettent d'engager différents modes de gestion énergétique (optimisation énergétique, autoconsommation, autoproduction) à moduler suivant le dimensionnement des ENR, du stockage et la souplesse du contrôle des charges (délestage).

Le tableau sera équipé d'instruments de mesure et de contrôle au plus près des charges (centrales de mesures, compteurs d'énergies embarqués ou non dans les appareillages de coupure et de protection, contacteurs, interrupteurs ou disjoncteurs motorisés), permettant à l'utilisateur de consulter et piloter les équipements depuis le tableau, mais aussi via un outil de supervision ou d'automation.

La nature et la précision des grandeurs électriques mesurées (P,S,U,I,CosPhi, Harmoniques, Températures, usures, nombre de cycles... ..) restent indépendantes du degré de connectivité du tableau mais reste à définir entre l'utilisateur et le concepteur.

L'historique des données mesurées est stocké dans le tableau et/ou sur un serveur local et accessible uniquement aux profils autorisés. La durée de sauvegarde restant à convenir entre l'utilisateur et le concepteur dans les limites des possibilités physiques de l'installation.

Le management de l'installation intégrant la gestion des sources, le délestage / relestage des charges, ou encore la gestion des ENR et du stockage, fonctionne de manière locale sur site et permet à l'installation d'être connectée au réseau, îlotée ou autonome.